

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 6 décembre 2022

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 41^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-3867-2013 phase 2 – Énergir – Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir / LE ROEE RÉPOND À LA CONTESTATION D'ÉNERGIR
N/D : 1001-080-2**

Chère consœur,

Par la présente, le ROEE répond à la contestation d'Énergir concernant le dépôt de sa Demande de renseignements (DDR) dans le dossier mentionné en objet.

Le ROEE souligne que le retard de 24h est fort inhabituel et est justifié par le nombre important de groupes et d'intérêts qu'il représente, dans un dossier qui s'étire depuis maintenant près de 10 ans et qui compte déjà de nombreuses demandes de renseignements. Alors que le ROEE ne prévoyait pas initialement déposer de DDR, il a par la suite reçu les instructions d'obtenir davantage d'information sur des enjeux importants méritant une attention particulière.

En plus de n'avoir allégué aucun préjudice ou inconvénient subi, la demande du distributeur détonne de la pratique usuelle en droit public administratif.

Ainsi, le ROEE s'en remettra à la décision de la Régie de juger de la pertinence d'obtenir des réponses de la part d'Énergir aux questions préoccupations soumises par ses groupes membres.

Veuillez agréer, chère Me Dubois, nos salutations les meilleures.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

Par : Me Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

c.c. (courriel seulement)
Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir
Me Vincent Locas, Énergir
Dossiers réglementaires Énergir
Jean-Pierre Finet analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordonnatrice du ROEE